



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E62069

VALABLE JUSQU'AU 30/10/2025

ÉDITÉ LE

17/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET

Siret : 415 265 503 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6108187

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 230256677007

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 230256677007

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : SARL SAINTEMARTINE

9 AVENUE ARMAND FOUROT
23110 EVAUX-LES-BAINS

Téléphone : 05 55 65 52 95

Portable : 0650049274

Fax :

Site Internet : <https://www.saintemartine-construction-bois.fr/>

E-mail : secretariat@sarl-saintemartine.fr

Responsabilité légale :
SAINTEMARTINE CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	29/09/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	09/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.